

Eco'Services et Circular : vers un nouveau modèle économique

En France, Steelcase prolonge son engagement dans l'économie circulaire en poursuivant le développement d'Eco'Services, qui propose à ses clients une gestion écoresponsable du mobilier de bureau usagé.

🕒 Lire 8 minutes

Le développement durable fait partie de l'ADN de Steelcase. Depuis de nombreuses années, l'entreprise s'efforce de contribuer à la lutte contre le changement climatique en agissant sur plusieurs leviers : limiter la production de déchets, réduire la consommation d'eau ou encore éviter les suremballages. Cet engagement se traduit par des réalisations concrètes et des objectifs ambitieux à l'échelle internationale, mais aussi locale.

En France, selon Valdelia, un éco-organisme agréé par le Ministère de l'Écologie, environ 2 millions de tonnes de produits mobiliers arrivent en fin de vie tous les ans, dont près de 250 000 tonnes proviennent des entreprises. Au total, 40 % de ces déchets sont mis en décharge et 45 % sont incinérés, générant d'importantes émissions de CO₂.

C'est la raison pour laquelle Steelcase a pris l'initiative de développer un service à la fois pratique et éthique en vue d'assurer une seconde vie aux équipements mobiliers dont les clients souhaitent se séparer. Créée dès 2008, l'entité Eco'Services offre une prestation clé en main de vidage des bâtiments incluant la reprise du mobilier usagé. L'objectif : inscrire le renouvellement des postes de travail dans l'économie circulaire en réintégrant les produits en fin de vie dans un nouveau cycle. « Concrètement, les entreprises font appel à nous pour évacuer leur mobilier de bureau lorsqu'elles transfèrent leur activité vers un nouveau site ou qu'elles souhaitent transformer leur espace de travail, explique Anthony Boulay, responsable Eco'Services. Mais nous ne sommes pas un simple déménageur : nous apportons une vraie carte RSE à nos clients en leur permettant d'allonger la durée de vie de leurs éléments d'ameublement et de réduire leur empreinte carbone. »

Eco'Services : comment ça marche ?

La prestation d'Eco'Services commence par un audit préalable et systématique des installations afin de proposer une solution sur mesure adaptée au projet du client. Une fois le diagnostic et l'inventaire effectués, le mobilier est orienté vers différents flux :

Le réemploi par la revente

Dans la mesure du possible, Eco'Services procède à la revente du mobilier en s'appuyant sur son réseau de partenaires afin de prolonger son cycle de vie et donc de réduire les déchets. Le mobilier servira à de petites structures locales, à des start-up ou à des PME.

Le réemploi par le don

Toujours dans l'optique de réemployer le plus de mobilier possible, Eco'Services organise le don aux collaborateurs, qui intéresse de plus en plus d'organisations compte tenu de l'essor du télétravail. Les dons bénéficient également à des associations ou des établissements de soins - notamment aux hôpitaux Trousseau et Necker, à Paris.

L'upcycling

Eco'Services est en lien avec des associations qui pratiquent l'upcycling, une technique de recyclage destinée à valoriser les produits usagés en créant des objets nouveaux. Ce procédé a l'avantage d'être moins énergivore que le recyclage, car il ne consomme pas de nouvelles matières.

Le recyclage

Les pièces restantes sont orientées vers un centre de recyclage. Cela permet de valoriser les matériaux lorsque le réemploi n'est pas envisageable - les plateaux de bureaux sont transformés en copeaux de bois, les métaux sont fondus et réutilisés et les plastiques sont transformés en billes pour servir à nouveau de matières premières.

Cette prestation de gestion du mobilier usagé, qui permet de réduire au maximum le gaspillage et d'éviter la mise en décharge, est unique sur le marché : « Nous ne sommes pas un intermédiaire, insiste Anthony Boulay. Nous sommes le seul fabricant en Europe qui propose une solution intégrée de réemploi du mobilier usagé, et nous connaissons parfaitement la législation en vigueur puisqu'il s'agit de notre cœur de métier. Pour nous, un seul mot d'ordre : priorité au réemploi. »

Autre engagement d'Eco'Services : la traçabilité de toutes les opérations. « Nos clients apprécient cette transparence, souligne Hugo Guerreiro, chef de projet Eco'Services pour la région parisienne. Nous leur remettons des certificats détaillés attestant des quantités réemployées et recyclées, qu'ils peuvent à leur tour inclure dans leur rapport RSE afin de valoriser cette démarche écoresponsable. »

Un nouveau cap

Cette année, Eco'Services a franchi un nouveau cap : jusqu'ici, les pièces encore en bon état étaient simplement nettoyées avant d'être revendues à des courtiers ou données à des associations. Mais désormais, Steelcase reconditionne ses propres fauteuils et bureaux sous le label « Circular by Steelcase » : « Nous les désossons entièrement et procédons à une désinfection totale, puis à une remise en état mécanique et esthétique, indique Anthony Boulay. Le mobilier reconditionné est un mobilier en parfait état de fonctionnement, que nous revendons par le biais de notre réseau de concessionnaires. Le reconditionnement est une filière d'avenir et nous sommes convaincus que le programme Circular a de beaux jours devant lui. »

Hugo Guerreiro abonde dans le même sens : « Notre ambition est d'être le leader du reconditionné sur notre marché en nous fixant des critères plus exigeants que la norme. Nous mettons notamment un point d'honneur à ne pas ajouter d'éléments neufs au mobilier que nous reconditionnons – toutes les pièces de rechange sont prélevées sur du mobilier d'occasion. Nous avons également un leitmotiv : nos produits reconditionnés ne doivent pas pouvoir être distingués de produits neufs à un mètre de distance. Le résultat est bluffant : lorsque nous présentons Eco'Services à des clients potentiels, nous avons pour habitude de les faire asseoir sur des sièges issus de Circular sans le leur préciser afin d'observer leurs réactions – quand nous leur révélons qu'il ne s'agit pas de mobilier neuf, ils ont du mal à le croire ! »

Eco'Services répond à une réelle demande du marché car bon nombre d'entreprises souhaitent aujourd'hui adopter une gestion plus vertueuse de leur mobilier usagé. Elles visent un double objectif : améliorer leur politique RSE et suivre l'évolution de la réglementation. En effet, dans tous les secteurs d'activité, la législation environnementale se durcit afin de répondre à l'urgence climatique. Dans le cadre de la loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), adoptée en février 2020, au moins 20 % du mobilier acquis annuellement par les acheteurs publics doit désormais être issu du réemploi ou de la réutilisation, ou intégrer une proportion prédéfinie de matières recyclées.

Réconcilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux

Dans ce contexte, la plupart des entreprises en viennent à rechercher des solutions qui leur permettent de valoriser leurs actifs mobiliers. « Eco'Services ne cesse de gagner en notoriété, car cette notion de RSE est désormais perçue comme un enjeu majeur, affirme Anthony Boulay. Aujourd'hui, beaucoup d'organisations souhaitent inclure un certain pourcentage de produits de seconde main dans leurs achats de mobilier. Certaines d'entre elles adoptent une approche particulièrement vertueuse en combinant gestion du mobilier en fin de cycle et achat de pièces d'occasion. »

Outre sa contribution à l'économie circulaire, Eco'Services joue un rôle non négligeable dans l'économie sociale et solidaire : au travers de ses partenariats avec des entreprises d'insertion, elle intègre régulièrement dans ses équipes des personnes éloignées de l'emploi. Chaque tonne de mobilier collectée permet ainsi de créer de nouveaux emplois et de préserver les ressources. « L'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire s'appuient sur des valeurs communes pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain, précise Anthony Boulay. À travers Eco'Services, nous défendons un modèle de développement qui concilie les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. »

Encore peu connue il y a quelques années, l'offre Eco'Services est désormais plébiscitée par un nombre croissant d'organisations. « Nous observons une évolution très positive, se réjouit Anthony Boulay. Nos prestations n'intéressent plus seulement les petites entreprises, mais aussi les grands groupes. » Ce nouvel engouement est la preuve que les notions de développement durable et d'économie circulaire ne se limitent plus aux déclarations d'intention, mais jouent désormais un rôle de premier plan dans la stratégie de nombreuses organisations. Gageons qu'Eco'Services et Circular by Steelcase n'ont pas fini de faire parler d'eux.

